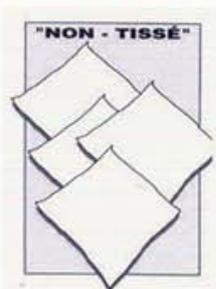


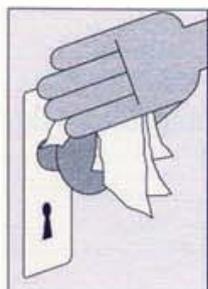
I.4.Fiches techniques de nettoyage-bionettoyage

- Fiche n° 1 : Dépoussiérage humide
- Fiche n°2 : Entretien quotidien des éléments et mobiliers de sanitaires
- Fiche n°3 : Balayage antistatique
- Fiche n°4A : Méthode de lavage à plat avec bandeau ou serpillette : lavage quotidien d'une chambre avec un produit détergent désinfectant
- Fiche n°4B : Méthode de lavage à plat avec bandeau ou serpillette : lavage bihebdomadaire d'une chambre avec un produit détergent désinfectant
- Fiche n° 5 : Entretien d'une chambre après le départ d'un patient
- Fiche n° 6 : Procédure de désinfection des surfaces par dispersât
- Fiche n° 7 : Remise en état annuelle des sols thermoplastiques protégés
- Fiche n° 7A: Remise en état annuelle des sols thermoplastiques protégés-le décapage
- Fiche n° 7B : Remise en état annuelle des sols thermoplastiques protégés-la neutralisation
- Fiche n° 7C : Remise en état annuelle des sols thermoplastiques protégés-la protection
- Fiche n° 8 : Méthode "Spray"
- Fiche n° 9A : Aspiration d'un sol
- Fiche n° 9B : Rénovation des moquettes

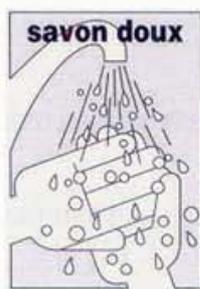
Signification des pictogrammes utilisés dans les fiches techniques de nettoyage-bionettoyage



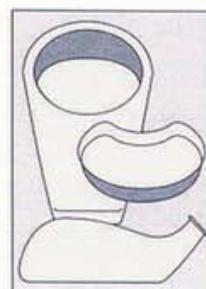
Utilisation de chiffonettes



Utilisation de gants



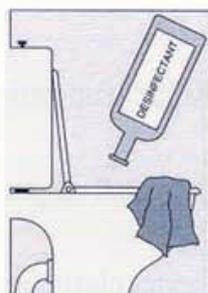
Lavage des mains



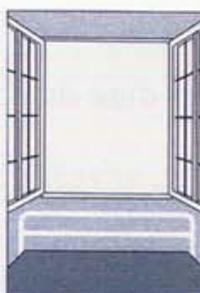
Sanitaires Toilettes



Sanitaires Lavabos



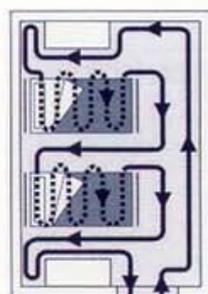
Utilisation d'un désinfectant



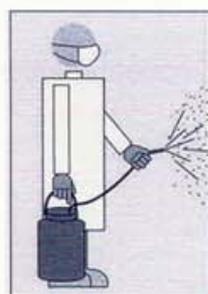
Aération Ouverture des fenêtres



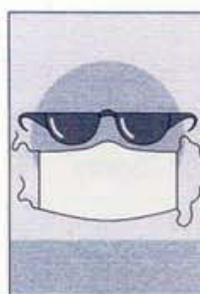
Utilisation du balai articulé rasant



Technique d'utilisation du balai articulé rasant



Désinfection des surfaces



Protection individuelle



Chariot à 2 seaux



Aspirateur



Panneaux de sécurité

FICHE N°1

DÉPOUSSIÉRAGE HUMIDE

OBJET

Collecter sur les surfaces hautes les poussières qui véhiculent les micro-organismes, pour éviter leur mise en suspension dans l'environnement

MATERIEL ET PRODUIT

Matériel :

- . Chiffonnette : Utiliser des chiffonnettes bleues à usage unique suivant le code couleur AP-HP.
- . Gant : Utilisation de gants non stériles.
- . Tablier de protection à usage unique

Produit :

- . Utiliser un détergent désinfectant préconisé par le CLIN et dilué selon le mode d'emploi du fournisseur

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . Humidifier la chiffonnette par trempage ou par aspersion.
- . Passer sur les surfaces hautes du haut vers le bas et du plus propre au plus sale

REMARQUES

- . changer la chiffonnette, obligatoirement entre chaque chambre et entre chaque secteur
- . nettoyer et désinfecter le matériel
- . enlever le tablier de protection et les gants
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**



FICHE N°2

ENTRETIEN QUOTIDIEN DES ÉLÉMENTS ET MOBILIERS DE SANITAIRES

OBJET

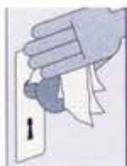
Éliminer les souillures et réduire la flore microbienne des éléments et mobiliers des sanitaires



MATERIEL ET PRODUITS

Matériel :

- . Chiffonnette : Utiliser des chiffonnettes à usage unique ou à usage recyclable suivant le code couleur AP-HP :
 - . verte pour les lavabos douches et accessoires (porte-serviettes...)
 - . rose pour les cuvettes WC et dévidoirs
- . Gants : Utiliser des gants non stériles (gants de ménage ou à usage unique)
- . Tablier de protection à usage unique



Produits :

- Dans ces lieux, on utilise différents produits adaptés à des actions différentes :
- . détartrant pour la destruction des dépôts calcaires,
 - . crème récurante pour éliminer les traces et débris,
 - . détergent désinfectant préconisé par le CLIN et dilué selon le mode d'emploi du fournisseur.
 - . eau de javel diluée à 9° chl



TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . mettre le tablier et les gants
- . écarter les effets personnels du patient, après en avoir fait la demande.
- . jeter le sac poubelle suivant le tri sélectif, nettoyer la poubelle avec une chiffonnette verte une fois par semaine ou à la sortie du patient, remettre un sac propre.
- . appliquer le détartrant une fois par semaine dans le lavabo et dans la douche et laisser agir
- . tirer la chasse d'eau et appliquer le détartrant dans la cuvette des WC
- . **lavabo :**
 - . frotter avec la chiffonnette verte
 - . rincer le lavabo et la chiffonnette verte abondamment
 - . déposer la crème récurante sur la chiffonnette verte



- . nettoyer le lavabo et son environnement avec la crème récurante, puis rincer abondamment avec la chiffonnette verte,
- . appliquer le détergent désinfectant sur la chiffonnette verte et passer sur les surfaces hautes du haut vers le bas et du plus propre au plus sale.

Douche :

- . S'il y a une douche, procéder comme pour le lavabo

WC :

- . frotter le détartrant de la cuvette des WC avec la balayette et tirer la chasse d'eau
- . mettre la crème récurante sur la chiffonnette rose
- . passer la chiffonnette rose sur les parois de la cuvette du WC et sur le pied de la cuvette
- . frotter la cuvette avec la balayette et nettoyer en même temps le support balayette
- . tirer la chasse d'eau pour rincer le tout, rincer les supports et la cuvette avec la chiffonnette
- . mettre le détergent désinfectant sur la chiffonnette rose
- . appliquer sur le pied, sur la chasse d'eau, sur la lunette (dessus-dessous), à l'intérieur de la cuvette et sur le support balayette et la balayette
- . déposer la chiffonnette dans le filet prévu à cet effet
- . désinfecter en versant un verre doseur d'eau de javel (40 ml) diluée à 9° chl pour le siphon du lavabo et de la douche et trois verres doseurs (200 ml) dans le siphon des WC
- . laisser agir 5 mn, puis rincer et tirer la chasse d'eau
- . nettoyer et désinfecter le matériel
- . enlever le tablier de protection et les gants
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**

REMARQUES

- . respecter les codes couleurs des chiffonnettes par élément nettoyé
- . changer la chiffonnette obligatoirement entre chaque chambre
- . ne pas oublier de nettoyer le support balayette
- . **ne pas faire de mélange de produits**



FICHE N°3 BALAYAGE ANTISTATIQUE

OBJET

- . Collecter au sol les poussières qui véhiculent les micro-organismes, pour éviter leur mise en suspension dans l'environnement.
- . Préparer le sol au lavage.

MATERIEL

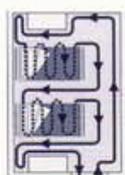
Matériel :

- . gazes préimprégnées à usage unique
- . balai articulé rasant
- . petite pelle
- . tablier de protection à usage unique
- . gants non stériles (si nécessaire)



TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . mettre le tablier
- . fixer la gaze à la semelle en caoutchouc du balai articulé rasant
- . choisir la méthode en fonction de la surface à traiter :
 - méthode à la godille pour une chambre
 - méthode poussée pour les grandes surfaces
- . procéder au balayage antistatique du sol d'une chambre sans soulever le balai
- . effectuer un détournage (contour de la pièce, départ du derrière de la porte d'entrée, le long de la plinthe, retour jusqu'au seuil de la porte d'entrée)
- . pratiquer, sur le reste des surfaces, un passage en godille, du fond de la pièce vers la sortie
- . récupérer les déchets à l'avant du balai, les rassembler dans la gaze et les pousser dans la pelle
- . enlever le tablier de protection et les gants
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**
- . procéder ensuite au lavage du sol, si nécessaire



REMARQUES :

- . changer de gaze est obligatoire entre chaque chambre et tous les 20 m² pour les grandes surfaces
- . le balayage antistatique ne remplace pas le lavage quotidien des sols mais permet de collecter les poussières
- . **le balayage à sec est interdit**
- . le port de gants n'est nécessaire que pour le ramassage des déchets et des poussières
- . cette technique de balayage se réalise hors secteur humide

FICHE N°4A

MÉTHODE DE LAVAGE À PLAT AVEC BANDEAU OU SERPILLETTE : LAVAGE QUOTIDIEN D'UNE CHAMBRE AVEC UN PRODUIT DÉTERGENT DÉSINFECTANT

OBJET

Éliminer les souillures et réduire la flore microbienne des sols

MATERIEL ET PRODUITS

Matériel :

- . balai articulé rasant,
- . bandeaux ou serpillettes
- . patin grattoir
- . seau étalonné de 10 à 22 litres.
- . égouttoir
- . tablier de protection usage unique
- . gants de ménage ou à usage unique
- . panneaux de sécurité

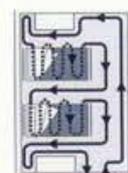
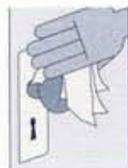
Produits :

- . détergent désinfectant
- . eau du robinet

TECHNIQUE DE TRAVAIL

Suite au balayage antistatique (hors secteur sol humide)

- . mettre des gants de ménage et un tablier
- . verser l'eau tiède dans le seau et ajouter le détergent désinfectant préconisé par le CLIN et dilué selon le mode d'emploi du fournisseur
- . tremper les serpillettes ou bandeaux dans cette solution
- . adapter la serpillette ou le bandeau sur le balai et presser sur l'égouttoir
- . effectuer un détournement (contour de la pièce, départ du derrière de la porte d'entrée, le long de la plinthe, retour au seuil de la porte d'entrée),
- . pratiquer sur le reste des surfaces un passage en godille, du fond de la pièce vers la sortie
- . terminer par les toilettes
- . mettre le bandeau ou la serpillette souillé dans le réceptacle prévu à cet effet sur le chariot
- . enlever les gants si usage unique
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**



REMARQUES

- . le lavage des grandes surfaces et des couloirs, se réalise par des passages en demi-surfaces ou en bandes
- . le change du bandeau ou de la serpillette est obligatoire entre chaque chambre
- . pour les grands secteurs : un bandeau pour 20 m \approx et une serpillette pour 15 m \approx
- . les panneaux de sécurité sont positionnés devant l'entrée de la chambre ou délimitent les surfaces humides



FICHE N°4B

MÉTHODE DE LAVAGE À PLAT AVEC BANDEAU OU SERPILLETTE :
LAVAGE BIHEBDOMADAIRE D'UNE CHAMBRE
AVEC UN PRODUIT DÉTERGENT DÉSINFECTANT

OBJET

Eliminer les souillures, le biofilm et l'encrassement des sols dûs aux actions répétées de l'emploi quotidien du produit désinfectant

MATÉRIEL ET PRODUITS

Matériel :

- . balai articulé rasant
- . bandeaux ou serpillettes
- . patin grattoir
- . seau étalonné de 10 à 22 litres
- . égouttoir
- . tablier de protection à usage unique
- . gants de ménage ou à usage unique non stériles
- . panneaux de sécurité

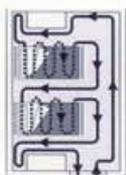
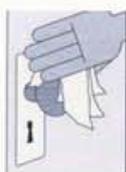
Produits :

- . détergent pour biofilm
- . eau du robinet

TECHNIQUE DE TRAVAIL

Suite au balayage antistatique (hors secteur sol humide) :

- . mettre un tablier de protection et des gants de ménage ou à usage unique
- . verser l'eau tiède dans le seau et ajouter le détergent préconisé par le CLIN et dilué selon le mode d'emploi du fournisseur
- . mettre à tremper serpillette ou bandeau
- . adapter les serpillettes ou les bandeaux sur le balai
- . effectuer un détournement (contour de la pièce, départ du derrière de la porte d'entrée, le long de la plinthe, retour au seuil de la porte d'entrée)
- . effectuer sur le reste des surfaces un passage en godille, du fond de la pièce vers la sortie
- . terminer par les toilettes
- . mettre le bandeau ou la serpillette souillé dans le réceptacle prévu à cet effet sur le chariot
- . enlever le tablier de protection et les gants
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**



REMARQUES

- . les zones à haut risque 4 et 5, utilisent cette méthode de détergence. Elle s'effectue une fois par semaine et est obligatoirement suivi d'un rinçage et d'une désinfection
- . le lavage des grandes surfaces et des couloirs, se réalise par des passages par demi-surfaces ou en bandes, pour permettre de découvrir un passage hors secteur humide
- . le change du bandeau ou de la serpillette est obligatoire entre chaque chambre
- . pour les grands secteurs : un bandeau pour 20 m \approx et une serpillette pour 15 m \approx
- . les panneaux de sécurité sont positionnés devant l'entrée de la chambre ou délimitent les surfaces humides



FICHE N°5

ENTRETIEN D'UNE CHAMBRE APRÈS LE DÉPART D'UN PATIENT

OBJET

Eliminer la flore contaminante des surfaces, sols, parois, mobiliers, après une sortie, afin de garantir au nouveau patient une qualité visuelle et bactériologique de la chambre

INDICATION

. Réaliser cette procédure à chaque sortie de patient

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . mettre le tablier et les gants
- . ouvrir la fenêtre, si possible
- . évacuer les déchets et tout ce qui est souillé (linge, bocal, bassin, urinal,...)
- . vérifier l'état du matelas et de l'oreiller après avoir retiré les housses
- . prendre les matériels et produits nécessaires et réaliser les techniques de travail des fiches suivantes :
 - dépoussiérage humide (*cf fiche N° 1*) effectué sur :
 - . le bandeau lumineux et la rampe technique
 - . la tête, le pied, les ridelles et le dessous de lit
 - . la table de nuit (intérieur et extérieur)
 - . l'ensemble du mobilier hôtelier de la chambre (table, chaise, fauteuil, pouf...)
 - . les poignées de porte et de fenêtre, le champ, le contrechamp et le haut des portes, le radiateur, les placards et vestiaires du patient, le tableau d'affichage, les télécommandes, le téléphone, les interrupteurs, l'appel malade, les dessus de plinthe...
 - . les surfaces hautes, du haut vers le bas et du plus propre au plus sale
 - entretien des éléments et mobiliers des sanitaires (*cf fiche N° 2*)
 - entretien des sols :
 - . balayage antistatique (*cf fiche N° 3*)
 - . lavage des sols avec un produit détergent désinfectant (*cf fiche N° 4A*)
- . nettoyer et désinfecter le matériel
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**



REMARQUES

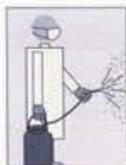
- laisser sécher puis réaménager la chambre (matériel de soins, médical et hôtelier) et fermer la fenêtre
- changer les housses de protection (des matelas et des oreillers) si mauvais état (déchirées ...)

FICHE N°6

PROCÉDURE DE DÉSINFECTION DES SURFACES PAR DISPERSÂT

OBJET

Limiter le risque de contamination aspergillaire de l'environnement avant l'accueil d'un patient neutropénique ou en aplasie



INDICATION

Après un bionettoyage complet de la pièce (cf fiche n°5), pulvériser en spray pour la désinfection des surfaces et des dispositifs médicaux (mobilier et matériel), en dehors de la présence humaine à l'exception de la personne qui applique le produit, sous réserve qu'elle soit munie de l'équipement adapté de protection individuelle

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- . conserver le produit à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
- . respecter les mises en garde du fabricant
- . **ne pas mélanger avec d'autres produits**
- . veiller à l'état de propreté strict de l'appareil de dispersion avant son utilisation,
- . ne pas pulvériser sur le plexiglas et les matériaux non compatibles avec les alcools
- . protéger de housses imperméables, les matériels électriques et électroniques restant en place



MATERIEL ET PRODUIT

Matériel :

- . gants de ménage ou à usage unique
- . tablier de protection à usage unique
- . masque à gaz avec la cartouche adaptée, en vérifiant sa date de péremption
- . pulvérisateur à dispersion électrique ou pneumatique, en respectant le point éclair du produit

Produit :

- . désinfectant à utiliser pour dispersât

TECHNIQUE DE TRAVAIL

Suite à un bionettoyage complet de la chambre (des surfaces, des matériels et des sols) :

- . se renseigner sur le volume de la pièce et préparer le matériel en conséquence
- . mettre des gants de ménage
- . mettre un tablier de protection à usage unique
- . mettre la solution prête à l'emploi dans le pulvérisateur en quantité suffisante pour le travail à réaliser
- . mettre le masque à gaz en ayant bien vérifié la date de péremption de la cartouche
- . pulvériser sur les surfaces et le matériel à une distance de 30 à 50 cm, sur une largeur de 1 à 2 m, en allant du haut vers le bas en évitant de faire ruisseler le produit
- . ne pas oublier de pulvériser sous les surfaces (dessous de lit, table, rangement...)
- . ne pas essuyer
- . à la fin du travail, nettoyer le masque au détergent neutre, rincer et sécher
- . désamorcer la cartouche et la protéger
- . nettoyer et désinfecter le matériel de pulvérisation
- . enlever le tablier de protection et les gants
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**

REMARQUES

- . fermer la chambre au moins 1h30,
- . utiliser une solution désinfectante dont la teneur en alcool est limitée à 30%, dans le cas d'utilisation d'un appareil électrique, potentiellement producteur d'étincelles



FICHE N°7
REMISE EN ÉTAT ANNUELLE
DES SOLS THERMOPLASTIQUES PROTÉGÉS

OBJET

Redonner à un revêtement de sol un aspect lisse, propre et brillant

INDICATION

Cette prestation s'effectue en trois phases importantes :

- . le décapage : cf fiche N° 7A
- . la neutralisation : cf fiche N° 7B
- . la protection : cf fiche N° 7C

REMARQUES

- . la mise à disposition des locaux s'inscrit dans un planning de travaux défini avec les cadres responsables des services et le responsable de l'équipe bionettoyage ou hôtelier
- . la remise en état du sol ne peut s'effectuer que sur des pièces préalablement vidées
- . le séchage et le durcissement final doivent être de 24 h minimum, donc ne pas reconditionner les pièces avant 48 h
- . le mobilier remis en place est déplacé avec précaution. Il ne doit pas être trainé

AFICHE N°7A

REMISE EN ÉTAT ANNUELLE

DES SOLS THERMOPLASTIQUES PROTÉGÉS - LE DÉCAPAGE

OBJET

Mettre à nu les revêtements des sols traités, en enlevant la totalité des couches de protection usées et détériorées qui les recouvrent (cire, émulsion, métallisation)

METHODE : DÉCAPAGE AU MOUILLÉ

Matériel :

- . matériel de balayage antistatique
- . monobrosse avec ou sans réservoir de produit dilué
- . disque abrasif vert ou noir
- . aspirateur à eau et ses accessoires
- . balai support et mouilleur
- . raclette
- . chariot de lavage complet
- . pads, chiffons et panneaux de sécurité
- . gants de ménage (obligatoires)
- . tablier de protection à usage unique
- . chaussures de sécurité antidérapantes

Produit :

- . décapant

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . débarrasser complètement le mobilier de la pièce
- . mettre les gants et le tablier de protection
- . pratiquer le balayage antistatique (cf fiche n°3)
- . choisir le décapant adapté à la nature des protections à éliminer
- . diluer le décapant à l'eau chaude (sauf indication contraire) dans un seau ou dans le réservoir de la machine, selon la dose prescrite par le fabricant (voir étiquette)
- . équiper la monobrosse, plateau et disque
- . opérer le travail par petites surfaces (5 à 6 m²), les protéger en les délimitant avec les chiffons
- . procéder en méthode de lavage à plat



DÉCAPAGE

- . détourer au frottoir le long des plinthes, bien insister dans les angles,
- . étendre abondamment la solution en travaillant par bande parallèles avec la monobrosse ou avec le balai sur la totalité de la surface à traiter

ASPIRATION

procéder à l'aspiration de l'eau souillée et du produit sur le sol à l'aide de l'aspirateur à eau et de la raclette, en manoeuvrant l'appareil de façon à ne pas marcher dans le décapant

RINÇAGE

- . procéder au rinçage du sol par l'application de la méthode de lavage à plat avec des bandeaux propres
- . retirer les chaussures de sécurité
- . rincer le seau ou le réservoir à l'eau tiède

REMARQUES

- . délimiter les surfaces travaillées avec les chiffons, surtout au niveau des pas-de-porte afin d'éviter l'écoulement du produit décapant sur un sol déjà traité ou sur un sol recouvert d'un autre revêtement (moquette)
- . **interdire de passer dans la zone de décapage**
- . mettre des panneaux de sécurité



FICHE N°7B

REMISE EN ÉTAT ANNUELLE

DES SOLS THERMOPLASTIQUES PROTÉGÉS - LA NEUTRALISATION

OBJET

Mettre le sol à un PH de 7 avant d'envisager la troisième phase dite de " protection "

Le sol sera abondamment rincé à l'eau tiède ou avec une solution acide (eau + vinaigre blanc)

Matériel :

- . aspirateur à eau
- . chariot de lavage complet
- . monobrosse et disque abrasif
- . chiffons et panneaux de sécurité
- . gants de ménage ou à usage unique
- . tablier de protection à usage unique
- . papier PH ou stylo PH-mètre

Produits :

- . acide (vinaigre blanc)
- . eau tiède

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . mettre les gants et le tablier
- . étendre abondamment, au balai laveur, l'eau tiède ou la solution de rinçage : eau + 1% d'acide acétique dilué (vinaigre blanc) ; l'apport d'acide faible a pour but de neutraliser le sol
- . rincer plusieurs fois si nécessaire jusqu'à une neutralisation totale. Cette opération peut se faire avec la monobrosse et un disque moins abrasif
- . laisser sécher et protéger le secteur avec des panneaux indicateurs
- . racler et essuyer, puis laisser sécher
- . faire le contrôle de PH du sol en 2 ou 3 endroits différents de la pièce avec le papier PH ou un stylo PH-mètre (PH=7)



REMARQUES

- . un décapage mal réalisé aura des conséquences sur l'état final du sol après la pose de la nouvelle émulsion (défaut d'uniformité)
- . certains fabricants proposent des biodécapants destinés au secteur hospitalier. Ces produits assurent une haute capacité de décapage avec un PH neutre (sécurité d'emploi) et permettent d'obtenir, en une seule intervention, la propreté optique, chimique et bactériologique des surfaces par fragmentation du biofilm et destruction totale des micro-organismes

FICHE N°7C

REMISE EN ÉTAT ANNUELLE

DES SOLS THERMOPLASTIQUES PROTÉGÉS - LA PROTECTION

OBJET

Rendre au sol son aspect lisse, propre et brillant par la pose de plusieurs couches protectrices fines et uniformes sur un sol nu, à PH neutre, parfaitement sec.

METHODE

Matériel :

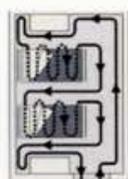
- . balai applicateur (balai articulé rasant) avec chariot complet
- . seau
- . bandeaux ou mouilleurs
- . chiffons
- . gants de ménage ou à usage unique
- . tablier de protection à usage unique

Produits :

- . bouche-pores
- . émulsion adaptée au type de sol thermostatique

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . mettre les gants et le tablier
 - . protéger la pièce au niveau de la porte avec des chiffons
1. verser le bouche-pores dans le seau et imbiber de solution le bandeau du balai applicateur :
 - répandre le bouche-pores sur toute la largeur de la pièce en commençant par le fond
 - travailler le sol du fond de la pièce vers la sortie en rechargeant le bandeau de solution autant que de besoin
 - laisser sécher 30 à 40 mn
 - rincer le seau et évacuer le bandeau ou le mouilleur utilisé
 2. verser l'émulsion dans le seau :
 - appliquer sur le sol le nouveau bandeau imbibé de la solution et étaler en partant du fond de la pièce
 - travailler en demi-surface
 - délimiter cette demi-surface par des chiffons
 - laisser sécher 20 à 30 mn



- finir la 2ème partie de la pièce en reculant la barrière de chiffons jusqu'à la porte
 - mettre un panneau de protection sécurité
 - laisser sécher 20 à 30 mn
3. appliquer une nouvelle couche d'émulsion perpendiculairement à la précédente en agissant de la même manière que pour la première couche
 4. appliquer une troisième couche d'émulsion en reprenant le même sens que la première couche
 - laisser sécher au minimum 24h
- . retirer les gants et le tablier
 - . laisser les chiffons sur le pas de la porte, ainsi que les panneaux de sécurité
 - . **BIEN SE LAVER LES MAINS**

REMARQUES

- . vérifier le PH du sol avant la première application, bien laisser sécher les différentes couches avant de réappliquer, garder l'applicateur dans un sachet de plastique bien fermé entre deux applications
- . l'application du bouche-pores se fait de la même façon que celle de l'émulsion, en une seule couche, mais exige un temps de séchage plus long
- . le séchage et le durcissement final doivent être de 24 h minimum ; donc, ne pas reconditionner les pièces avant 48 h
- . **ne jamais marcher sur les couches de protection non séchées**



FICHE N°8 MÉTHODE "SPRAY"

OBJET

Préserver et uniformiser la couche de protection en renforçant les zones usées par des passages fréquents ou érodées par des produits corrosifs. Ces actions permettent d'espacer les remises en état des sols thermoplastiques.

METHODE

Deux méthodes "spray" peuvent être utilisées :

- . la méthode "spray" partielle : elle s'applique seulement sur les zones les plus sollicitées et les plus salies (fort passage, frottement pieds de chaises, entrées, couloirs, paliers...). Elle se pratique sans déplacer les meubles, parfois en présence d'usagers, et peut être réservée à un entretien bihebdomadaire.
- . la méthode "spray" totale : elle s'applique à la totalité de la surface à traiter ; il est alors nécessaire de dégager la surface du local, au moins par moitié. Elle s'effectue sur un sol dégradé et se pratique plutôt en entretien hebdomadaire ou trimestriel.

Matériel :

- . matériel nécessaire au balayage antistatique et lavage de sol
- . monobrosse haute vitesse 500 à 1200 trs/mn, munie d'une couronne d'aspiration
- . disque rouge
- . pulvérisateur associé à la monobrosse ou pulvérisateur manuel
- . grattoir
- . Pad avec tampon vert ou rouge
- . tablier de protection à usage unique

Produit :

- . cire acrylique en spray

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . dégager le local (uniquement pour la méthode spray totale)
- . faire un balayage antistatique (*cf fiche n°3*), un lavage du sol (*cf fiche n° 4A*)
- . frotter les angles et autres endroits inaccessibles avec le Pad
- . vaporiser le produit et étaler en ovalisant au fur et à mesure sur les surfaces à nettoyer
- . travailler en insistant par plusieurs rotations



- . traiter toute la surface, retourner les disques et les changer, s'ils sont trop chargés en souillures
- . refaire un balayage antistatique
- . réaménager la pièce
- . entretenir et ranger le matériel : laver les disques, les faire sécher, nettoyer l'extérieur de la machine et du plateau
- . vérifier l'intégrité du fil électrique
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**

REMARQUES

- . faire le choix du produit en fonction de l'émulsion appliquée et du résultat escompté
- . il est possible d'utiliser une monobrosse lente pour l'application du produit et de lustrer à très haute vitesse. Ce choix dépendra du matériel à votre disposition, de l'encombrement et de l'aire des locaux à entretenir
- . ne pas vaporiser de cire acrylique le long des plinthes et des coins, l'usure n'existe qu'au niveau des passages fréquents. Ceci évite une surcharge des bords des plinthes et leur encrassement

FICHE N°9A ASPIRATION D'UN SOL

ASPIRATION A SEC

Cette opération consiste à collecter des déchets secs dispersés à la surface du sol, au moyen d'un aspirateur à poussières.



MATERIEL

- . aspirateur à poussières industriel avec accessoires (brosse, suceur, sac à poussières, ...). Il existe des aspirateurs munis d'un filtre spécifique pouvant être utilisés pour certaines zones à risques



TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . dégager le local
- . installer les différents éléments de l'aspirateur
- . manoeuvrer l'appareil
- . remettre le local en ordre
- . entretenir et ranger le matériel
- . retirer les gants et le tablier
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**



ASPIRATION HUMIDE

Cette opération consiste à collecter l'eau sale à la surface d'un sol inondé ou d'un sol traité en humide (décrassage, décapage, ...) au moyen d'un aspirateur à eau

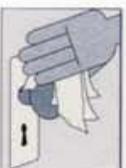


MATERIEL

- . aspirateur à eau

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . dégager le local,
- . enlever le sac servant à l'aspiration des poussières, s'il s'agit d'un aspirateur eau + poussières
- . installer les différents éléments de l'aspirateur
- . manoeuvrer l'appareil
- . vider la cuve
- . remettre le local en ordre
- . entretenir et ranger le matériel : laver l'intérieur et l'extérieur de la machine, faire sécher
- . retirer les gants et le tablier
- . **BIEN SE LAVER LES MAINS**



FICHE N°9B

RENOVATION DES MOQUETTES

OBJET

Cette opération consiste à injecter une solution et à la collecter à la surface d'une moquette (décrassage, décapage, ...) au moyen d'une machine à injection/extraction simple ou équipée d'une brosse.

METHODE : PAR INJECTION/EXTRACTION

Matériel :

- . machine à injection/extraction
- . aspirateur à poussières complet ou aspiro-brosseur en bon état
- . petite brosse, trousse de détachage, vaporisateur

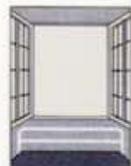
Produits :

- . eau
- . détergent spécial pour moquette (prévoir un anti-mousse, si nécessaire)
- . produit de détachage

TECHNIQUE DE TRAVAIL

- . enlever le mobilier du local (dans la mesure du possible) pour dégager au maximum la surface à traiter
- . aspirer soigneusement la moquette
- . préparer la solution en respectant le dosage prescrit par le fournisseur
- . remplir le réservoir d'injection de l'appareil
- . pulvériser par zone, sur la surface à traiter, le détergent pour moquette en insistant sur les taches
- . faire les endroits difficiles d'accès, à l'aide de la buse-mobilier
- . procéder à l'opération d'injection/extraction en aspirant plusieurs fois
- . vider l'eau sale de la cuve
- . en cas de taches rebelles, utiliser le produit de détachage des moquettes
- . laisser sécher complètement, ouvrir la fenêtre si besoin
- . remettre le mobilier et le matériel en place ; ne pas les traîner, mais les soulever
- . entretenir et ranger le matériel : laver l'intérieur et l'extérieur de la machine, rincer le circuit d'injection/extraction, faire sécher
- . retirer les gants et le tablier

BIEN SE LAVER LES MAINS



REMARQUES

- . protéger les pieds du mobilier restant dans la pièce
- . adapter le suceur au type de moquette
- . pour le nettoyage, procéder par zone
- . temps de séchage, pour une humidité résiduelle importante : de 12h à 24h
- . **ne jamais marcher sur une moquette humide avec des chaussures à semelles de cuir**



1.5. Procédures d'évaluation microbiologique des opérations de bionettoyage en milieu hospitalier

1.5.1. Les procédures d'évaluation par zone

● ZONES NON CONCERNÉES PAR LES CONTRÔLES MICROBIOLOGIQUES :

Zone 0 : **voirie** : pas de contrôle microbiologique

Zone 1 : **entretien domestique** : pas de contrôle microbiologique

● ZONES CONCERNÉES, DE FAÇON FACULTATIVE, PAR LES CONTRÔLES MICROBIOLOGIQUES :

Zone 2 : **zone à risques faibles** : } contrôle microbiologique facultatif

Zone 3 : **zone à risques importants** :

Zone 4 : **zone à risques élevés** } contrôle ponctuel à la demande, généré

Zone 5 : **zone à risques très élevés** } par le service ou l'hôpital

Certains contrôles microbiologiques peuvent être systématiques pour des secteurs identifiés, par exemple en cas de suspicion sur des cas groupés à l'intérieur d'un même service. La fréquence est systématique à l'alerte.

Les prélèvements mycologiques sont systématiques pour les secteurs à risques aspergillaires. La fréquence peut être bimensuelle ou mensuelle.

● FRÉQUENCES DE CONTRÔLES :

Zone 2 : contrôle facultatif à la demande

Zone 3 : contrôle facultatif à la demande

Zone 4 : contrôle ponctuel à la demande

Zone 5 : contrôle systématique à l'exécution d'un contrôle (environ 2 par an)

● NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS PAR ZONE SÉLECTIONNÉE :

Zones 3, 4 et 5 : à définir par l'hôpital dans le contrat de service : ponctuel en zone 4 et défini en zone 5

● DÉTERMINATION DES SURFACES À PRÉLEVER :

Deux types de surface seront sélectionnés :

- . les points de rencontre de la main
- . les zones d'ombre

Les points de rencontre de la main :

Ce sont des surfaces soumises à un contact direct de la main ou dans l'environnement immédiat (périphérie 15 cm) : zones 3, 4 et 5

- . poignées de porte
- . interrupteurs
- . abattants WC
- . chasse d'eau
- . distributeur, essuie-mains
- . mains courantes

Les zones d'ombres :

Ce sont des zones en périphérie de pièce ou des espaces morts : zones 3, 4 et 5

- . périphérie des pièces (marge de 10 cm autour de la pièce)
- . les plinthes
- . derrière les portes
- . derrière le mobilier
- . derrière les équipements sanitaires
- . les surfaces verticales (sur une hauteur de 1,50 m)

● À QUEL MOMENT EFFECTUER LES PRÉLÈVEMENTS ?

Entre 15 minutes et 30 minutes après le nettoyage (bionettoyage), sur une surface sèche.

● PAR QUI SONT EFFECTUÉS LES PRÉLÈVEMENTS ?

- . soit par le laboratoire de bactériologie de l'établissement
- . soit par un laboratoire indépendant proposé par le prestataire et accrédité par le CLIN local (à préciser dans les CCTP)

● LA CHARGE FINANCIÈRE DES PRÉLÈVEMENTS :

- . à l'établissement, dans le cas où les prélèvements seraient effectués en interne
- . au prestataire, lorsque les prélèvements sont réalisés par un laboratoire indépendant.

1.5.2. Les méthodes de prélèvements

- . Certains prélèvements seront effectués à l'aide de boîte de pétri et/ou d'un écouvillon (au marché).
- . D'autres seront réalisés à l'aide de l'applicateur (au marché), ce qui permet la standardisation et la reproductibilité de la méthode.
- . La pression exercée sur la boîte est de 500 grammes et le temps de contact de 10 secondes.
- . Incubation 48 heures à 30°C
- . Comptage des germes totaux
- . Résultat UFC/cm² (unité formant colonie)

Étapes de réalisation d'un prélèvement :

- Phase 1 : tirage au sort du secteur de soins
- Phase 2 : repérage des différentes zones
- Phase 3 : choix du local dans la zone, par le technicien en fonction des éléments d'organisation du bionettoyage, 15 à 30 minutes après passage
- Phase 4 : identification des surfaces à prélever par le technicien :
 - Zone 3 : 1 point de rencontre de la main
 - : 2 zones d'ombre
- Phase 5 : réalisation des prélèvements
- Phase 6 : rédaction de la fiche de prélèvement (voir page suivante)
- Phase 7 : résultat analyse seuils d'acceptabilité

1.5.4. Seuils d'acceptabilité - Prélèvement microbiologique

En l'absence de normalisation, ces seuils d'acceptabilité devront être définis en partenariat avec l'équipe d'hygiène de l'hôpital, à partir des résultats obtenus sur une période d'essai à déterminer et après validation par le CLIN local.

● RECOMMANDATIONS ARECLIN CONCERNANT LES SEUILS D'ACCEPTABILITÉ DU BIONETTOYAGE EN ZONES 1, 2, 3 ET 4

L'interprétation de la bio-contamination des surfaces doit être réalisée au regard des valeurs indicatives définies dans le tableau ci-dessous (1)

(hors activité : bio-contamination des surfaces après nettoyage et désinfection : valeur indicative)

Secteurs	1	2	3	4
Surfaces	< 5 UFC/cm ²	< 2 UFC/cm ²	< 0,2 UFC/cm ²	< 0,2 UFC/cm ²

Alors que les modes opératoires des prélèvements en activité sont les mêmes qu'hors activité, les critères d'interprétation restent à définir.

● RECOMMANDATIONS ASPEC

	Zones à hauts risques infectieux		Zones à très hauts risques infectieux	
	Bactéries	Moisissures	Bactéries	Moisissures
	En UFC/boîte	En UFC/boîte	En UFC/boîte	En UFC/boîte
Niveau d'action	25	1	10	1
Niveau d'alerte	10	1	5	1
Niveau cible	5	<1	<1	<1

Hors présence humaine

Les niveaux sont exprimés en nombre d'Unités Formant Colonies (UFC) par boîte contact.

En présence humaine :

. En activité, des variations ponctuelles par rapport au niveau cible peuvent être tolérées pour les bactéries :

Zones à hauts risques	10 UFC par boîte contact
Zones à très hauts risques	1 UFC par boîte contact

. En revanche, en activité, les niveaux relatifs aux moisissures restent inchangés.

La présence de certains micro-organismes tels que (liste non exhaustive) :

- Staphylococcus sp
- Acinetobacter sp
- Pseudomonas sp, et bactéries aérobies à Gram négatif apparentées
- Aspergillus sp
- Entérobactéries
- Levures

nécessite de pratiquer des investigations complémentaires.

(1) Bio-décontamination des surfaces après nettoyage et désinfection. Guide du bionettoyage n° 5670

1.5.4. Seuils d'acceptabilité - Prélèvement microbiologique

En l'absence de normalisation, ces seuils d'acceptabilité devront être définis en partenariat avec l'équipe d'hygiène de l'hôpital, à partir des résultats obtenus sur une période d'essai à déterminer et après validation par le CLIN local.

● RECOMMANDATIONS ARECLIN CONCERNANT LES SEUILS D'ACCEPTABILITÉ DU BIONETTOYAGE EN ZONES 1, 2, 3 ET 4

L'interprétation de la bio-contamination des surfaces doit être réalisée au regard des valeurs indicatives définies dans le tableau ci-dessous (1)

(hors activité : bio-contamination des surfaces après nettoyage et désinfection : valeur indicative)

Secteurs	1	2	3	4
Surfaces	< 5 UFC/cm ²	< 2 UFC/cm ²	< 0,2 UFC/cm ²	< 0,2 UFC/cm ²

Alors que les modes opératoires des prélèvements en activité sont les mêmes qu'hors activité, les critères d'interprétation restent à définir.

● RECOMMANDATIONS ASPEC

	Zones à hauts risques infectieux		Zones à très hauts risques infectieux	
	Bactéries	Moisissures	Bactéries	Moisissures
	En UFC/boîte	En UFC/boîte	En UFC/boîte	En UFC/boîte
Niveau d'action	25	1	10	1
Niveau d'alerte	10	1	5	1
Niveau cible	5	<1	<1	<1

Hors présence humaine

Les niveaux sont exprimés en nombre d'Unités Formant Colonies (UFC) par boîte contact.

En présence humaine :

. En activité, des variations ponctuelles par rapport au niveau cible peuvent être tolérées pour les bactéries :

Zones à hauts risques	10 UFC par boîte contact
Zones à très hauts risques	1 UFC par boîte contact

. En revanche, en activité, les niveaux relatifs aux moisissures restent inchangés.

La présence de certains micro-organismes tels que (liste non exhaustive) :

- Staphylococcus sp
- Acinetobacter sp
- Pseudomonas sp, et bactéries aérobies à Gram négatif apparentées
- Aspergillus sp
- Entérobactéries
- Levures

nécessite de pratiquer des investigations complémentaires.

(1) Bio-décontamination des surfaces après nettoyage et désinfection. Guide du bionettoyage n° 5670

I.5.5. Principe du contrat de service "Nettoyage-bionettoyage"



CONTRAT DE SERVICE NETTOYAGE / BIONETTOYAGE

Hôpital :

Service :

Nom du cadre responsable :

RÉPARTITION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE - BIONETTOYAGE ENTRE LES ACTEURS DE L'HÔPITAL (SERVICES DE L'HÔPITAL, RESPONSABLE DU NETTOYAGE - BIONETTOYAGE À L'HÔPITAL, PRESTATAIRES DE NETTOYAGE INTERNE ET/OU EXTERNE ET SERVICES TECHNIQUES)

Dans ce présent contrat seront formalisées les données permettant, pour chaque responsable et chaque agent intervenant pour la propreté du service, de connaître et de vérifier quel sera son niveau d'intervention, les surfaces et les techniques de travail dont il est responsable.

Les différents points qui seront traités dans ce document concernent :

- . *les surfaces à nettoyer indiquées selon le principe de répartition en zones*

- . *les différents intervenants possibles pour chaque type de surface : les agents du service, et/ou l'équipe hôtelière, et/ou l'équipe bionettoyage centrale, et/ou le prestataire de service...*

- . *les conditions dans lesquelles seront exécutées, pour le service, les prestations : de nettoyage, de bionettoyage, d'entretien de certains aspects techniques, d'élimination des déchets et de renouvellement des consommables dans les distributeurs*

- . *les techniques de nettoyage - bionettoyage appropriées par zone et les procédures de travail. Ces procédures auront été validées par le groupe d'experts bionettoyage local, avec avis du CLIN local*

- . *l'organisation de l'évaluation des prestations :*
 - *principe de remontée d'information*
 - *principe de contrôle macroscopique*
 - *principe de contrôle microscopique*
 - *résultat attendu*

Chaque responsable de service, soignant, technique ou administratif devra remplir ce contrat en intégrant toutes les données suivantes :

● IDENTIFICATION DU LIEU DES PRESTATIONS :

Nom de l'hôpital :

Nom du service :

Nom du cadre responsable du service

Tél :

Fax :

Nom du responsable délégué à l'hygiène du service

Tél :

Fax :

• **SURFACES GLOBALES DU SERVICE À TRAITER EN M² :**

Indiquer ici la surface totale de votre service à nettoyer, quelles que soient les zones

• **SURFACE PAR ZONE ET PAR INTERVENANT :**

Tableau de répartition des surfaces à nettoyer dans votre service, par zone et par intervenant. Indiquer dans les cases, pour chaque intervenant et chaque zone, les surfaces à nettoyer

Rappel :	Zone 0	Zone 1	Zone 2
			
	Zone 3	Zone 4	Zone 5
			

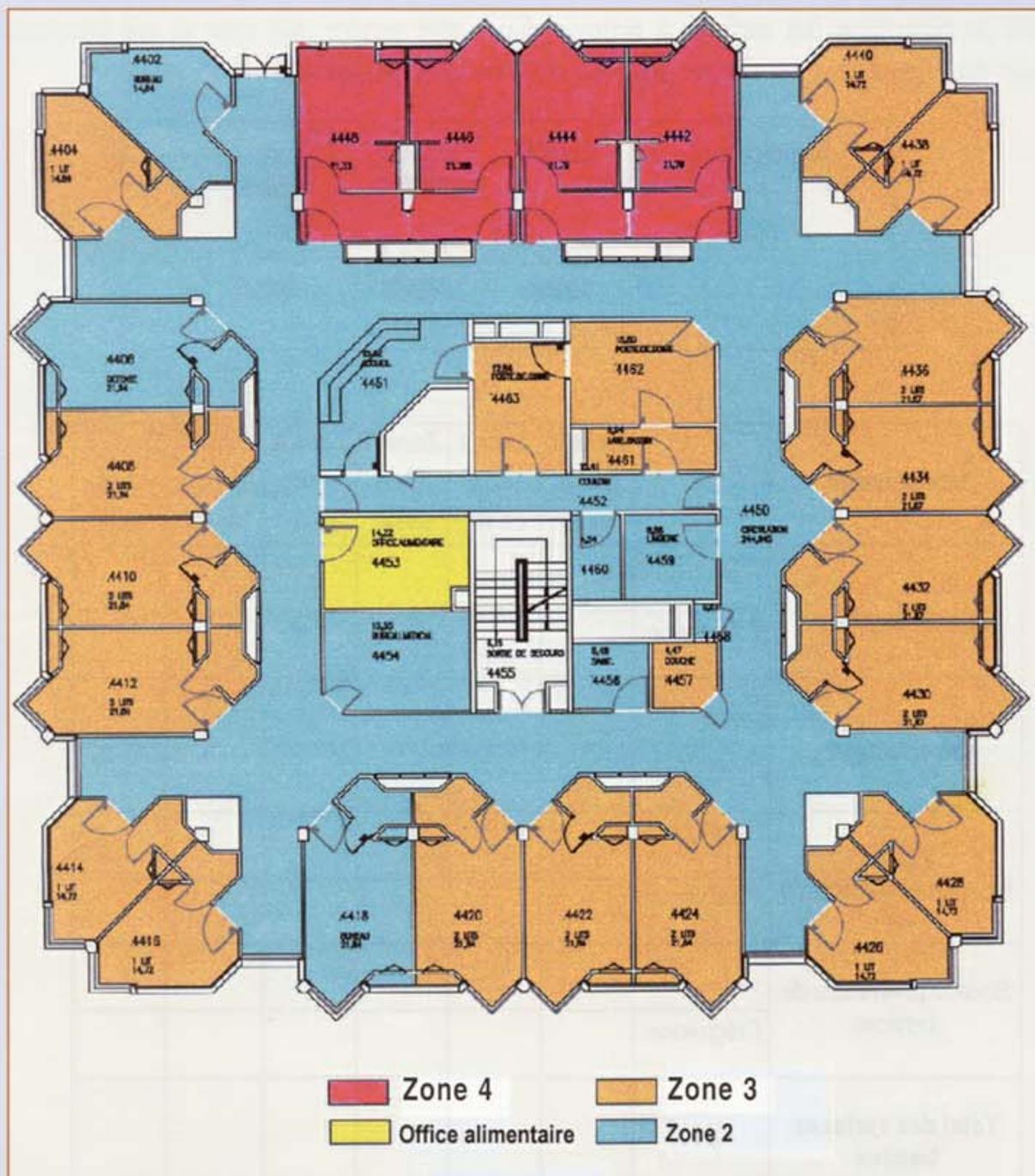
Intervenants		Zone 0	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
		Blanc en m ²	Vert en m ²	Bleu en m ²	Violet en m ²	Orange en m ²	Rouge en m ²
Agents du service	m ² →						
	Fréquence →						
Agents hôteliers	m ²						
	Fréquence						
Equipe bio nettoyage centrale	m ²						
	Fréquence						
Société prestataire de services	m ²						
	Fréquence						
Total des surfaces traitées	m ²						

• **PLAN DU SERVICE AVEC UN REPÉRAGE DES ZONES À RISQUES ET DU TYPE D'INTERVENANT PAR COULEUR :**

Mettre dans cette rubrique le plan de votre service qui aura été colorié suivant la répartition des surfaces en zones à risques.

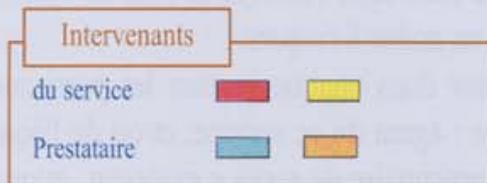
Indiquer dans chaque secteur les personnes qui interviennent comme agent de nettoyage-bionettoyage : agent de ce service, et/ou de l'équipe bionettoyage, et/ou de l'équipe hôtelière de l'hôpital, et/ou prestataire de service extérieur, et/ou autres.

● Exemple 1 : Caractéristiques des locaux (Hôpital Saint Louis)



MYOSOTIS 4 - IMMUNO-HÉMATOLOGIE

Le document ci-dessus date de l'année 2000 et il n'est pas adapté au code couleur du présent guide.



● Exemples : Caractéristiques techniques (Hôpital Saint-Louis)

Endocrinologie Tréfle 4

4^{ème} niveau Côté B

Zone 2 : 363,91 m²

Zone 3 : 471,06 m²

Locaux	Sols	Surfaces	Zones	Fréquences
Circulations	Plastique	251,89 m ²	2	7 sur 7
Salle détente	Carrelage	22,00 m ²	2	1 sur 7
Bureaux	Plastique	105,22 m ²	2	1 sur 7
Lingerie	Carrelage	4,50 m ²	2	1 sur 7
Douches patients	Carrelage	4,50 m ²	3	7 sur 7
12 chambres	Plastique	257,38 m ²	3	7 sur 7
avec sanitaires	Carrelage	32,00 m ²	3	7 sur 7
6 chambres hôpital de semaine	Plastique	100,00 m ²	3	6 sur 7
avec sanitaires	Carrelage	14,30 m ²	3	6 sur 7
Postes de soins	Carrelage	42,88 m ²	3	7 sur 7

Le service comprenant un hôpital de semaine, les prestations des chambres des patients sortis très tard le vendredi, sont effectuées le samedi (bionettoyage et méthode "spray").

Surface totale **834,97 m²**

Locaux communs

Noyau 8 - 4

4^{ème} niveau Côté B

Zone 1 : 690,55 m²

Zone 2 : 68,00 m²

Locaux	Sols	Surfaces	Zones	Fréquences
Bureaux - secrétariat	Moquette	48,00 m ²	1	1 sur 7
Réserve - bureaux	Plastique	300,00 m ²	1	1 sur 7
Pallier circulations accès plots	Lino	179,00 m ²	1	7 sur 7
Circulations - secrétariat	Lino	143,55 m ²	1	3 sur 7
Détente	Carrelage	20,00 m ²	1	1 sur 7
Antennes de pharmacie*	Plastique	60,00 m ²	2	1 sur 7
Sanitaires	Carrelage	8,00 m ²	2	5 sur 7

** Antennes de pharmacie : nettoyage 1 fois par semaine en présence de la préparatrice de pharmacie ou d'un responsable du secteur soins*

Surface totale **758,55 m²**

● INFORMATION CONCERNANT LES FRÉQUENCES DE PASSAGE POUR CERTAINS SECTEURS :

Préciser ici les fréquences de passage des agents de nettoyage, quelle que soit l'équipe, pour chaque secteur de votre service. Cette information peut également apparaître sur le plan précédent.

● INFORMATION CONCERNANT LES SURFACES OU PRESTATIONS D'ENTRETIEN CONFIEES AUX SERVICES TECHNIQUES DE L'HÔPITAL (VERTICALES, HORIZONTALES ET TOUT TYPE DE SUPPORT) :

- . bouches d'aération . faux plafonds
- . gaines techniques . luminaires, spots

Ces prestations, réalisées sous la responsabilité des services techniques, doivent faire l'objet d'une formalisation détaillée dans ce contrat, de type "contrat de maintenance". Il doit préciser le champ de la prestation à réaliser, la méthode, la fréquence d'intervention et qui est l'intervenant.

Le service formalisera, à cet endroit, ses contraintes d'organisation et d'hygiène liées à l'exécution de ces prestations et les procédures éventuelles d'intervention.

● TECHNIQUES ET PROCÉDURES DE TRAVAIL PAR ZONE :

Mettre dans cette rubrique une copie de chaque fiche technique concernée du guide du bionettoyage pour les besoins du service

- . répartition par zone
- . consignes par zones
- . techniques de nettoyage à utiliser

• Exemple de fiche technique produit - détergent neutre

<p>La nature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension actifs anioniques : moins de 5 % • Tension actifs amphotères : moins de 5 % • Isopropanol • Composition parfumante : base naturelle <p>Conservateur Les agents tensio actifs sont biodégradables à plus de 90 %</p>	<p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspect : liquide • Couleur : selon parfums • Odeur : selon parfums • PH à l'état pur : 7,05 • Densité à 20°C : 1
<p>Les propriétés</p> <p>Détergent neutre, suroodorant, pour l'entretien des sols recouverts par des émulsions et pour l'entretien courant des surfaces modernes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sols • Surfaces peintes • Carrelages • Surfaces plastiques 	<p>Le mode d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diluer à raison d'une dose de 20 ml pour 8 litres d'eau • Après lavage, il est inutile de rincer • Pour une utilisation en autolaveuse, mettre une dose pour 10 litres d'eau <p>Ne laisse aucune trace et les surfaces brillent</p>
<p>Les précautions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas laisser à la portée des patients • Ne pas mélanger à d'autres produits • Lors de la dilution dans des flacons ou pulvérisateurs, identifier le produit, le % de produit dilué et sa date de préparation 	<p>Conditionnement</p> <p>Seau plastique rectangulaire de 250 doses de 20 ml</p>
<p>Identification du produit</p> <p>Marché en cours : septembre 2003 <u>UNIT PLUS DETER OCEANE 20ml</u> Référence du produit fournisseur : 120303</p> <p>Référence AP-HP : 21917 Coût du produit dose : 0,706 €</p>	<p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter les projections oculaires (ne pas se mettre au-dessus lors de l'emploi) • Ne pas mélanger ou utiliser des produits non recommandés ; c'est inutile et dangereux • Mettre des gants de ménage • Ne pas avaler (exemple : ne pas diluer dans une bouteille d'eau minérale) <p>24 heures de conservation pour une dilution de produit</p>
<p>Document réalisé par Michèle de Chateaux CSI Hygiène Hôtelière Hôpital Saint Louis</p>	<p>Véifié par Mr Collin CSI Magasins Hôpital Saint Louis</p>
<p>Version : 1^{er} septembre 2003</p>	<p>Validé par UFLIN : en attente</p>

• OBLIGATIONS DE CHAQUE INTERVENANT DANS LE SERVICE POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Indiquer dans cette rubrique qui intervient et les procédures de travail pour l'élimination des déchets : DAOM, DASRI, ATNC, DASRI non ATNC, papiers à recycler, cartons, déchets chimiques et toxiques, autres...

- . responsabilité du service
- . responsabilité des agents hôteliers
- . responsabilité de l'équipe bionettoyage centrale
- . responsabilité de la société prestataire de services

● **RENOUVELLEMENT DES CONSOMMABLES DANS LES DISTRIBUTEURS :**

Indiquer dans cette rubrique, qui est en charge du renouvellement des consommables utilisés dans les toilettes et les salles d'eau.

- . responsabilité du service
- . responsabilité des agents hôteliers
- . responsabilité de l'équipe de bionettoyage centrale
- . responsabilité de la société prestataire de service

● **PARTICULARITÉS CONCERNANT LA TENUE :**

Indiquer dans cette rubrique la tenue particulière éventuelle que doivent porter les agents chargés du nettoyage du service, suivant les contraintes liées à l'activité du service.

● **PARTICULARITÉS CONCERNANT LE COMPORTEMENT :**

Indiquer dans cette rubrique le comportement éventuel que doivent avoir les agents chargés du nettoyage du service, suivant les contraintes liées à l'activité du service

● **EXEMPLE : POUR PÉNÉTRER DANS UNE CHAMBRE OCCUPÉE PAR UN OU DES PATIENTS :**

- . frapper, attendre une réponse ou quelques secondes
- . ouvrir la porte
- . se présenter et expliquer les prestations à effectuer
- . communiquer le déroulement des tâches en évoquant les règles d'hygiène et de sécurité indispensables, (exemple : ne pas se lever pendant le nettoyage du sol et laisser sécher afin d'éviter le risque de glissade et chute).

● **EXEMPLE : CONDUITE À TENIR LORSQUE DES VISITEURS SE TROUVENT DANS LA CHAMBRE**

Le matin :

- . une dérogation a été accordée par les cadres de soins ou le personnel médical,
- . les consignes sont identiques que ci-dessus pour des raisons de sécurité ; donc, demander à la famille de sortir juste pendant le lavage des sols,
- . si cela pose un problème, aller demander conseil aux cadres du service,

L'après-midi :

- . pendant les visites autorisées de 13h30 à 15h30, vous expliquez que la prestation n'a pas pu être effectuée le matin (examen au lit, soins, visite du médecin et de spécialistes...)
- Dans chaque cas de figure, il est important de faire comprendre aux patients ou à la famille que les règles d'hygiène et de sécurité hospitalières sont à respecter.

● **SERVICE DÉGRADÉ :**

Indiquer dans cette rubrique l'article du CCTP qui rappelle les conditions de réalisation de l'entretien des locaux, en cas de grève du personnel de nettoyage.

Conditions d'un service minimum

. **Travail réalisé par les agents du service :**

- . zones prioritaires :
- . lieux prioritaires :

. **Travail réalisé par l'équipe hôtelière :**

- . zones prioritaires :
- . lieux prioritaires :

. **Travail réalisé par le service central bionettoyage :**

- . zones prioritaires :
- . lieux prioritaires :

. **Travail réalisé par le prestataire de service :**

- . zones prioritaires :
- . lieux prioritaires :

. **Travail réalisé par les agents d'une société intérimaire :**

- . zones prioritaires :
- . lieux prioritaires :

• **ARBITRAGE EN CAS DE SERVICE DÉGRADÉ**

En cas de désaccord entre les parties,

M.....sera la
personne nommée pour le règlement de conflits éventuels.

Fait

à.....le.....

Signature du responsable du service client :

Signature du responsable du service hôtelier :

Signature du responsable du service central bionettoyage :

Signature de la société prestataire de services :

Signature du responsable hôpital hôtelier / bionettoyage :